

CAN/2015 : La CAF fait le ménage avant la finale de la CAN 2015...

04-02-2015

La Confédération Africaine de Football (CAF) a pris des lourdes sanctions, mardi, à la suite du match entre la Guinée équatoriale et la Tunisie (2-1, a.p.), qui s'était terminé dans une confusion totale. En premier lieu, M. Seechurn Rajindrapasard, l'arbitre mauricien, qui a sifflé le penalty permettant à la Guinée équatoriale d'égaliser à la dernière seconde, a été suspendu pour une période de six mois et sera retiré du panel élite.

Les organisateurs de la CAN ont aussi mis en demeure la Tunisie de présenter ses excuses à la CAF avant le 5 février au soir ou de prouver les allégations de tricherie que certains de ses membres ont évoquées. Si ses dirigeants refusaient de s'y conformer, la Tunisie pourrait être exclue de la CAN 2017. Elle devra, en plus, acquitter des frais liés aux dégâts causés par ses joueurs dans le stade et une amende de 50000 dollars. La Guinée équatoriale devra, elle, payer une amende suite à l'envahissement du terrain (5000 dollars). Il a été aussi demandé au pays organisateur de renforcer les mesures de sécurité avant les prochains rendez-vous.

Une suite de l'évènement qui s'annonce strict par la bonne image du plus grand rendez-vous sportif africain.